

## COMMUNIQUÉ

**Le Groupe Floridienne annonce un accord dans le cadre d'une augmentation du capital de sa filiale SNAM, leader européen du recyclage de batteries industrielles et automobiles.**

**Floridienne annonce également l'entrée en négociations exclusives de sa filiale Biobest Group SA dans le cadre de l'acquisition d'un acteur de la lutte biologique intégrée.**

Ce jour, le Groupe Floridienne annonce la signature d'un accord ferme dans le cadre d'une augmentation du capital de sa filiale SNAM, leader européen du recyclage de batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).

Cette augmentation de capital devrait être finalisée pour le 30 octobre 2021. L'augmentation de capital, qui sera réalisée avec le concours d'un investisseur allemand, porte sur un montant total de €10 millions qui pourra être augmenté jusqu'à €14 millions sur base d'une valeur pre-money de €40 millions.

Au niveau du Groupe, cet accord engendrera une augmentation immédiate des fonds propres consolidés de €10 millions et aura un effet dilutif sur la participation de Floridienne. A l'issue de cette opération, Floridienne conservera une participation majoritaire de 57,6% du capital de SNAM.

« L'augmentation de capital envisagée pour SNAM lui donnera les moyens d'accélérer son important programme d'investissements pour répondre à la croissance importante des volumes de batteries issues de la mobilité électrique. Le projet industriel de SNAM se trouve ainsi conforté par le soutien d'un nouvel actionnaire qui devrait nous permettre de trouver rapidement les moyens complémentaires nécessaires à la réalisation du business plan global de SNAM » a commenté Gaëtan Waucquez, CEO du Groupe Floridienne.

Le Groupe Floridienne annonce également que sa filiale BIOBEST, un des leaders mondiaux dans la pollinisation et la lutte biologique intégrée, est entrée en négociations exclusives concernant l'acquisition de la majorité des titres d'un acteur majeur de son secteur. La cible représente des ventes supérieures à €100 millions et la transaction porte sur une valeur d'entreprise d'un montant similaire.

Cette transaction, sujette à la réalisation d'un audit pré-acquisition et à l'obtention des financements nécessaires, devrait se clôturer au cours du premier trimestre 2022. Dans ce cadre, Floridienne évalue différentes options de financement sous forme d'emprunts et d'une augmentation de son propre capital. Une cession de la participation majoritaire du Groupe dans la société turque KIMFLOR active dans la production et la distribution de stabilisants PVC est également envisagée.

« Ces négociations exclusives d'acquisition conduites par BIOBEST s'inscrivent dans la stratégie du Groupe d'une croissance organique soutenue complétée par des acquisitions ciblées. Cette transaction est sujette à la levée de certaines conditions suspensives et sa réalisation n'est pas certaine. » a commenté Gaëtan Waucquez, CEO du Groupe Floridienne.

\*\*\*\*\*



Floridienne Group - Communiqué de presse – Embargo 8 octobre 2021 17h40 – Transmis 8 octobre 2021 17h40

**Contacts :**

**Marc Blanpain, Président**

**Gaëtan Waucquez, CEO**

**FLORIDIENNE** est un groupe industriel belge coté à la Bourse Euronext Bruxelles qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : l'Alimentation festive, les Sciences du vivant et la Chimie.